

Ecole maternelle Jules Renard
10 rue Jean Royer
54710 Fléville

CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2017

Présents : -Ecole : Mmes Dion, Meunier
-Mairie : M. Le Maire, Mme Pécorari
-Délégués de parents d'élèves titulaires : Mme Laurent (Le Préau), M. Weier (Le Préau)

Excusé : -Inspecteur de l'Education Nationale : M. Vinkler

Présentation des parents nouvellement élus.

1) Effectifs rentrée scolaire

Actuellement, l'école compte 54 élèves : 19 PS, 18 MS et 17 GS.

*classe de M. Dion : 19 PS + 8 MS

*classe de Mme Meunier : 10 MS + 17 GS

2) Bilan financier

*Au 31.08.17, la **coopérative scolaire** s'élevait à 714,38€.

Présentation des comptes de charges détaillés.

-achat de produits pour vente (photos collectives et individuelles) : 671,8 €

-dépenses pour activités éducatives (goûter, animation sur les escargots, sortie au zoo d'Amnéville les 2 classes, spectacle des 3 chardons, fournitures) : 3771,25€

-cotisations versées OCCE : 117,18€

-assurances versées : 13,88€

-autres dépenses courantes (frais de tenue de compte, timbres, cartouches d'encre) : 162,05€

Présentation des comptes de produits détaillés.

-cotisations perçues (coopérative scolaire) : 827,50 €

-vente de produits (photo de classe) : 1184 €

-recette des activités éducatives (cotisations goûter, sortie scolaire zoo) : 1907,50 €

-autres subventions (loto APELF) : 82 €

-Autres produits (kermesse) : 300€

***Les crédits municipaux :**

-fournitures scolaires : 1600 € pour l'année scolaire Ils nous ont permis d'acheter principalement des fournitures scolaires et du matériel éducatif pour chaque classe.

-Pharmacie : 120€

-Transports collectifs : 742€

Je rappelle qu'il n'y a plus de dotation par enfant, mais les achats sont toujours financés par la mairie via un marché public afin de diminuer les coûts. La mairie finance toujours les fruits d'un montant d'environ 500 € et non plus sous forme de subvention versée sur le compte de l'école.

-Le **crédit investissement** a permis l'achat d'un tableau blanc type Velléda dans la classe des petits d'un montant de 450€ et l'achat d'un grand frigo d'une valeur de 800€

-La mairie offre un livre et quelques papillotes à chaque élève pour la fête de Saint Nicolas.

3) Règlement intérieur

Lu et approuvé par le Conseil d'école.

4) Projet d'école

Le projet d'école est centré sur le thème des sciences (Explorer le monde de la matière)

Les axes du projet sont les suivants :

-Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (l'oral)

-Les écrits scientifiques et schématisation (l'écrit)

-La démarche scientifique et la méthode expérimentale

Cette année, nous avons choisi de travailler sur le thème de l'eau, les liquides pour les élèves de Madame Dion et pour les élèves de Madame Meunier, les thèmes des métaux et/ou l'air.

Nous nous sommes inscrites au dispositif ASTEP (Accompagnement en sciences et en technologie à l'école primaire) Ce sont la plupart du temps des étudiants de formation scientifique qui viennent seconder les enseignants du primaire dans la mise en œuvre et le déroulement d'une démarche d'investigation conforme aux programmes de l'école. Cette démarche, qui doit être conduite sous la responsabilité de l'enseignant, vise essentiellement à permettre aux élèves de s'approprier les connaissances scientifiques en les construisant eux-mêmes en partie.

5) Piscine

Tous les élèves de grande section iront à la piscine de Laneuveville le jeudi matin, à partir du jeudi 14 décembre jusqu'au jeudi 15 mars (10 séances de 35 minutes), avec Madame Meunier. Toutes les informations nécessaires seront communiquées par le biais du cahier de liaison au mois de novembre.

6) Prêt de livres

Pour tous les élèves de l'école, un prêt de livres de la bibliothèque de l'école a débuté le mercredi 4 octobre.

Chaque élève repart de l'école avec un livre qu'il a choisi. Ce livre lui est remis dans un sac en plastique à son nom. Chaque semaine, il doit rapporter son livre et le sac prêtés pour un nouvel emprunt. Mme Morsli (enseignante à la retraite) s'occupe de la gestion du prêt chaque mercredi matin.

7) Activités pédagogiques complémentaires

L'objectif des APC est de favoriser la réussite de tous les élèves et elles s'adressent potentiellement à tous les élèves. Elles sont organisées par groupes restreints d'élèves, avec l'accord des parents ou du représentant légal pour une activité prévue par le projet d'école et/ou pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages.

Dans notre école, elles sont proposées le mercredi de 11h30 à 12h30, toute l'année aux élèves de grande section. Au troisième trimestre, des élèves de moyenne section pourront participer aux APC en fonction des besoins.

8) Animations et sortie

- Spectacle « Le bel oiseau » des 3 chardons pour tous les élèves de l'école le lundi 20 novembre
- Visite de Saint Nicolas le vendredi 8 décembre. Chaque enfant recevra en cadeau un album, offert par la municipalité.
- Marché de Noël le vendredi 22 décembre.

10) Rythmes scolaires

Un large débat s'engage avec les membres présents. Les points suivants sont évoqués :

- Lors d'une réunion de concertation initiée par la mairie le 06/10/17, les enseignants du groupe scolaire se sont prononcés pour le retour à la semaine de 4 jours.
- Soucieuse de recueillir l'avis des familles, la mairie a lancé une enquête via un coupon dans les cahiers de correspondance des enfants. En maternelle, 83.02% des familles ont rendu leur enquête complétée. 77.27% d'entre elles se sont prononcées « pour » le retour à la semaine de 4 jours, 20.45% se sont prononcées « contre » et 2.27% ont refusé de répondre (voir détail sur fiche ci-jointe).
- Les associations de parents d'élèves précisent ne pas pouvoir exprimer d'opinion car elles n'ont pas été associées à l'élaboration du questionnaire adressé aux parents.
- Après prise en compte des avis recueillis sur le terrain, Monsieur le Maire soumettra le retour à la semaine de 4 jours au Conseil Municipal du 30 novembre 2017. Il restera ensuite à trancher la question des horaires de l'école. Cette question sera à l'ordre du jour dans les semaines à venir.

11) Point divers

Pour des raisons d'économie de papier, les comptes-rendus des conseils d'école seront dorénavant à consulter sur les adresses mails suivantes :

www.lepreau.unblog.fr

www.fleville.fr (onglet : école)

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu en mars.